



36^{ème} RALLYE REGIONAL PLAINE ET CIMES 20 et 21 juin 2009

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME / HORAIRES :

Parution du règlement	lundi 4 mai 2009
Ouverture des engagements	mardi 19 mai 2009.
Clôture des engagements	lundi 8 juin 2009
Parution du road-book	Disponible au GARAGE COURTOIS CERNAY samedi 20 JUIN à 8H00 ou sera remis lors des vérifications.
Dates et heures des reconnaissances	Samedi 20 JUIN de 8H00 à 21H00 et 3 passages maximum par spéciale.
Vérifications des documents et des voitures	Samedi 20 juin BALL TRAP de CERNAY zone industrielle au 14H à 19 H
Mise en place du parc de départ	Dimanche 21 JUIN de 7H00 à 7H30.
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs	Samedi 20 JUIN à 19h 15
Publication des équipages admis au départ	Samedi 20 juin à 19H30.
Briefing des pilotes	Dimanche 21 juin PC FEU VERT CERNAY zone commerciale à 7H30.
Départ	Dimanche 21 juin zone commerciale de CERNAY à partir de 8H00
Publication des résultats partiels	Dimanche 21 JUIN parc d'assistance et p/c FEU VERT CERNAY à partir de 10H00 . Arrivée à CERNAY zone commerciale à partir de 15h35.
Vérification finale	Garage J.COURTOIS CERNAY
Publications des résultats du rallye	Dimanche 21 juin au P/C feu vert CERNAY une ½ heure après arrivée du dernier concurrent.
Remise des prix	Dimanche 21 juin Ball trap, une ½ heure après ouverture du parc fermé.
Lieu d'affichage	FEU VERT Cernay.

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'ASAMSA, Association Sportive Automobile Mulhouse Sud Alsace, organise les 20 et 21 juin 2009, en qualité d'organisateur administratif, avec le concours des municipalités de BITSCHWILLER LES THANN, de BOURBACH-LE-HAUT, de CERNAY, de SOULTZ , le 36^{ème} RALLYE REGIONAL PLAINE ET CIMES.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A.

Numéro R167 du 2 avril 2009

Comité d'organisation :

Président : Hubert VITTET, Président de l'ASAMSA.
Membres : Membres de l'ASA MULHOUSE SUD ALSACE.
Secrétariat du Rallye : Hubert RISSER 2 RUE DES CIGOGNES 68500 JUNGHOLTZ
Tel /fax. 0389747269

Permanence du Rallye : Samedi 20 juin 2009 BALL TRAP zone industrielle de
CERNAY de 13H00 à 19H00
Tél. 0607500495

PC : Dimanche 21 juin 2009 FEU VERT CERNAY de 8H00 à 18H00
Tél. 0389399838 FAX 0389399870

Organisateur technique : ASA MULHOUSE SUD ALSACE,
POLE POSITION et EST SPORT AUTO, THUR'BO- RACING.

1.1 - OFFICIELS :

Président du collège des commissaires sportifs :	A. CANU	Lic. : 2939
Commissaires sportifs :	J.J. HUBER	Lic. : 10866
	E. WANTZ	Lic. : 1599
Directeur de course :	T. COURANT	Lic. : 16140
Directeurs de course adjoint :	B. COUSIN	Lic. : 6379
	A. SCHAERRER	Lic. : 1561
Directeurs adjoints délégués aux E.S. :	J. MAUSSART	Lic. : 35260
	AC. VIEHE SCHWENGER	Lic. : 11415
Médecin chef :	SAMU MULHOUSE	
Responsable commissaires techniques :	H. CUNY	Lic. : 33001
Commissaires techniques :	B. FOURNIERE	Lic. : 12823
	M. SALTZMANN	Lic. : 15471
Chargé des relations avec la presse :	H. VITTET	Lic. : 2220
Chargés des relations avec les concurrents :	Y. WANTZ	Lic. : 1598
Chronométrage :	T. STOECKLE	Lic. : 3500
	O. PEUREUX	Lic. : 11716
	G. PEUREUX	Lic. : 11719
	S. GROSSHANS	Lic. : 10480
	D. PARMENTIER	Lic.: 46842
Classement informatique :	P. KEMPF	Lic. : 150348

1.2 : ÉLIGIBILITÉ.

Le rallye régional PLAINE ET CIMES compte pour la coupe de France des rallyes et le Trophée des Rallyes et Rondes du Comité Régional du Sport Automobile Alsace Lorraine.

1.3 : VÉRIFICATIONS.

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une **convocation uniquement par mail (fournir une adresse mail)** pour les vérifications qui auront lieu : Samedi 20 juin au BALL TRAP zone industrielle de CERNAY :

13H30 à 17H30 pour les vérifications administratives.

14H00 à 19H00 pour les vérifications techniques.

Vérifications finales : GARAGE COURTOIS CERNAY.

Le prix de la main d'œuvre par heure sera de 45€ ttc.

ARTICLE 2 : ASSURANCES.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3 : CONCURRENTS ET PILOTES.**3.1 Demande d'engagements - Inscriptions :**

3.1.5 Toute personne qui désire participer au rallye régional PLAINE ET CIMES doit adresser au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée avant lundi 8 JUIN 2009.

3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1. Droits d'engagements :

Les droits d'engagements sont fixés à : - avec la publicité optionnelle des organisateurs **250 €.**
(225€ pour 1 membre de l'ASAMSA ou 210€ pour 2 membres de l'ASAMSA)

- sans la publicité optionnelle des organisateurs: **500 €.**

3.1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4 : VOITURES ET ÉQUIPEMENTS.**4.1. Voitures autorisées :**

- Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les voitures de tourisme ou de grande production de série du groupe R sont réparties en 3 classes de cylindrée:

Classe R1: R1A jusqu'à 1400cc et R1B plus de 1400cc et jusqu'à 1600cc

Classe R2: R2B plus de 1400cc et jusqu'à 1600cc et R2C plus de 1600cc jusqu'à 2000cc

Classe R3 : R3C jusqu'à 2000cc, R3D diesel suralimenté jusqu'à 2000cc et R3T suralimenté jusqu'à 1600cc.

* les classes, R1, R2 et R3 appartiennent au groupe R pour lequel sont attribués les points, et les éventuelles primes dans les mêmes conditions que celles prévues pour les autres groupes et classes.

3. Assistance :

- Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Toute assistance est interdite en dehors des parcs prévus à cet effet (un juge de fait sera

présent pendant la durée du rallye).

4.3.2.3. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- De tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.
- De disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures d'une surface de 3 X 5 m.
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

ARTICLE 5 : PUBLICITÉ.

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement.

ARTICLE 6 : SITES ET INFRASTRUCTURES.

6.1. Description :

Le rallye régional PLAINE ET CIMES représente un parcours de 210 Km. Il est divisé en 1 étape et 3 sections. Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.9 Km
Les 6 épreuves spéciales sont : - ES 1, 3 et 5, « Ville de Sultz » d'une longueur de 6,6 KM à parcourir 3 fois.

- ES 2, 4 et 6 « Hunsrück » d'une longueur de 6.7 KM à parcourir 3 fois.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe itinéraire et horaire.

6.2. Reconnaissances :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.2.6P Les reconnaissances ne seront autorisées que le samedi 20 juin de 8h00 à 21h00 et 3 passages maximum par spéciale. Voir note aux concurrents.

ARTICLE 7 : DÉROULEMENT DU RALLYE.

7.2. Dispositions générales relatives aux contrôles :

7.2.11 Signes distinctifs des commissaires : - Commissaires de route : combinaison blanche;

rouge

- Chefs de poste : combinaison blanche + brassard

ARTICLE 8 : PÉNALITÉS – RÉCLAMATIONS – APPELS.

- Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 : CLASSEMENT.

- Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 : PRIX – COUPES.

La répartition des prix et coupes se fera de la manière suivante: 6 000 € environ et plus de 30

coupes

	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	
Scratch	400 €	250 €	150 €	
	+ 1 coupe	+ 1 coupe	+ 1 coupe	
Groupe	100€			
Si plus de 15 partants	+ 1 coupe	+ 1 coupe	+ 1 coupe	
Classe				
de 1 à 4 partants	250€			
	+ 1 coupe			
de 5 à 8 partants	250 €	90 €		
	+ 1 coupe	+ 1 coupe		
de 9 à 12 partants	250 €	100 €	75 €	
	+ 1 coupe	+ 1 coupe	+ 1 coupe	
plus de 12 partants	250 €	140 €	100 €	75 €
	+ 1 coupe	+ 1 coupe	+ 1 coupe	+ 1 coupe

Nota : pour les premiers de classe, le prix sera du montant de l'engagement effectivement payé.

1^{er} équipage féminin : 75 € + 1 coupe

Commissaires les plus méritants : 3 coupes

D'autres coupes pourront être offertes différemment

La remise des prix se déroulera le dimanche 21 juin 2009 AU BALL TRAP une ½ heure après ouverture du parc